

**De:** conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch

**Objet:** Faculté des lettres: inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018P

**Date:** 19 mars 2018 14:41

**À:** etudiants-lett-bachelor@unil.ch, etudiants-lett-master@unil.ch

---

## Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018P

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons que la période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations, examens de la session de juin et de septembre 2018) **du semestre de printemps 2018** est ouverte **jusqu'au vendredi 30 mars à 17:00**.

Vous pouvez passer au secrétariat des étudiants (bureau 2051) jusqu'au vendredi 30 mars à 17:00 pour vous acquitter, le cas échéant, du paiement de la taxe de 200 francs en liquide. Normalement, le secrétariat est ouvert tous les matins de 8:30 à 12:00. Le vendredi 30, il sera exceptionnellement ouvert l'après-midi jusqu'à 17:00.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez vous référer aux directives 0.22 et 0.23 du Décanat si vous êtes étudiant-e du Master 2005, ou aux directives 0.18 et 0.19 si vous êtes étudiant-e du Bachelor 2013 ou du Master 2015:

<http://www.unil.ch/lettres/home/menuinst/faculte/reglements-directives.html#directives-du-decanat>

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

---

Yvan Bubloz  
Conseiller aux études  
Faculté des lettres  
Bureau 2050, Anthropole  
Tél. 021 692 28 93  
[Yvan.Bubloz@unil.ch](mailto:Yvan.Bubloz@unil.ch)  
[conseilEtudes-Lettres@unil.ch](mailto:conseilEtudes-Lettres@unil.ch)

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.